

Mairie de Pévy

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 1er mars 2022

Attribution du fonds de concours aux investissements communaux avec la cugr

Mr le Maire présente à son Conseil Municipal la convention d'attribution d'un fonds de concours pour les travaux de la Réfection de la Nef de l'Eglise de Pévy.

Le montant du fonds de concours pour la réfection de la Nef de l'Eglise de Pévy proposé par la Communauté Urbaine du Grand Reims (CUGR) est de 20 745.60 €. Le montant de l'opération s'élève à 345 780.00 € HT.

Le Conseil Municipal accepte ce fonds de concours de 20 745.60 € et les modalités s'y référent ainsi que les règles de communications, et autorise Mr le Maire à signer ladite convention.

DEMANDE DE SUBVENTION D'UNE ASSOCIATION

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal une demande de subvention d'une association l'Atelier et la Main pour le club des enfants de Muizon. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable.

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal une demande de subvention de l'association du Massif ST THIERRY.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable, la commune participera aux frais de la fête du Massif lorsqu'elle sera organisée à Pévy.

Les subventions demandées devraient au nombre d'habitants des Communes et non pas une subvention volontaire.

VIDEOPROTECTION

Mr le Maire informe son conseil municipal pour une installation de vidéosurveillance, suite à la visite des gendarmes pour un dispositif de caméras de vidéosurveillance. Il faudrait environ 5 points de vidéosurveillance pour une estimation d'environ 30 000 € HT. Des subventions sont possibles au niveau de la Région et de la DETR.

Le conseil Municipal autorise Mr le Maire a demandé des devis pour cette vidéoprotection de surveillance.

Cession de la vigne communale

Mr le Maire annonce à son conseil municipal que Mr Jean-Claude FERRE prend sa retraite. Et rend libre à la commune les parcelles du Travy pour 8 ares 37 centiares, avec les droits de plantation.

Et demande que ce soit des vignerons de Pévy ayant moins de 3 hectares qui se portent candidats.

Le conseil retient cette proposition de candidats ayant moins de 3 hectares de vignes.

Le tirage au sort sera organisé le vendredi 11 mars 2022 en mairie pour désigner le nouveau preneur.

Point sur le budget

Mr le Maire donne lecture à l'ébauche du budget primitif 2022 ainsi que les dépenses et recettes réalisés en 2021 avec la comptabilité du trésor public.

Le vote du budget primitif sera prévu fin mars ou début avril 2022.

Pour information

<u>Les pompiers</u> se proposent d'organiser plusieurs sections (aux gestes qui sauvent), cette formation pourrait avoir lieu à Pévy.

Le conseil est favorable à cette formation des gestes qui sauvent (durée 2h00 environ).

Décharge du Bois de Cuvie

Mr le Maire propose de rendre l'accès impossible aux véhicules légers par un dos d'âne.

Peinture Porte de l'Eglise avec de la peinture spéciale Bois.

Toiture de la Mairie à démousser

<u>Venue de Madame Laure MILLER</u> 1^{er} Adjointe au Maire de Reims qui s'est présentée aux membres du Conseil Municipal en vue des élections législatives courant juin 2022.

Questions diverses:

Mr Didier Fauvet demande la signalisation au sol en ligne discontinue dans la traversée de Pévy.